

PRESIDENCE
-----SECRETARIAT GENERAL
-----**COMMUNIQUE**

Le Président de l'Université de Lomé communique :

Le transfert du transport des étudiants de l'Université de Lomé à la Société des Transports de Lomé (SOTRAL) est effectif pour compter de ce lundi 25 janvier 2015.

Par conséquent, les étudiants détenteurs des anciens tickets de bus de l'Université de Lomé, en cours de validité, sont priés de s'adresser au Centre des œuvres de l'Université de Lomé (COUL) en vue de leur remboursement.

NB : les tickets de bus SOTRAL sont en vente aux guichets du COUL sur le campus universitaire.

Lomé, le 25 JAN 2016

**Prof. Messanvi GBEASSOR**